

DEJEPS

Spécialité : Animation socio-éducative et culturelle
Mention : Développement de projets, territoires et réseaux

Sous réserve d'autorisation d'ouverture
de la DRAJES AURA

DATES

18/11/2025 au 22/06/2027
20 mois.

LIEU

À Pont-de-claix (38)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 participants

FIN DES INSCRIPTIONS

30 Septembre 2024

DURÉE

formation en alternance
1200 heures :
700h aux CEMEA
500h minimum en structure
professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

79% de réussite aux examens sur
les 4 dernières promotions

CONTACTS

CEMEA Rhône-Alpes
3 Cours Saint-André
38 800 -Pont-de-Claix
Cécile DOUBET / Valisoa RAJERISON
04 76 26 85 40
secretariat@cemea-rhonealpes.org

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

LE DEJEPS

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme au niveau 5 qui permet à son titulaire de concevoir, coordonner et mettre en œuvre des projets et actions à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Formation en alternance. N° RNCP : 4900 / CODE CERTIF INFO : 53982

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- Piloter la mise en œuvre de projet d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- Soutenir le travail d'équipe ;
- Organiser le travail partenarial ;
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- Accompagner l'implication des bénévoles ;
- Organiser la mobilisation des moyens ;
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise en quatre Unités Capitalisables.

UC1 : Être capable de concevoir un projet d'action

UC2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC3 : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspectives socioéducative

UC4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du DEJEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux peut travailler en tant que : animateur coordinateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités ou technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, etc.

Poursuite d'études :

Le titulaire de ce diplôme peut également préparer : un DESJEPS

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN : ✉ c.magnin@cemea-rhonealpes.org

notre site internet :



PRÉ-REQUIS

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau V enregistré au RNCP.
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité) : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST.
- Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation et un financement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes avant le 30/09/24.

Demander le dossier d'inscription par mail à : secretariat@cemea-rhonealpes.org

FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur - Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Financement personnel
- Tarif public et collectivité : 9 450 €
- Tarif OPCO : Nous contacter
- Tarif contrat d'apprentissage : nous contacter

LES + DE LA FORMATION

- Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus +.
- 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le ANCT.
- Des visites de structures et des rencontres de professionnel.le.s pour élargir son réseau professionnel.
- Mise en place d'un projet d'action pendant la formation.
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le DEJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

3 épreuves certificatives sont définies :

- Une épreuve mise en situation professionnelle (UC3)
- Un dossier professionnel soutenu lors d'un entretien oral auprès d'un jury de certification (UC4)
- Un dossier professionnel soutenu lors d'un entretien oral auprès d'un jury de certification (UC 1 et 2)

Le jury régional final, après examen des résultats, délivre tout ou une partie du diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel (630h) et (70h) en distanciel

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

